

SST- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

Session de 2 jours soit 14,00 heures de formation

Programme de formation

Public visé

Tout salarié de l'entreprise

- encadrant
- personnel administratif

Pré-requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

1. Mettre en œuvre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés
2. Intervenir sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise
3. Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail :
intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise ;
met ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

Description / Contenu

Les compétences du sauveteur secouriste du travail se déclinent en 2 grands domaines de compétences :

Domaine de compétences 1 : être capable d'intervenir face à une situation d'accident

Domaine de compétences 2 : être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

Le 1 domaine de compétences comporte 5 compétences répertoriées de 1 à 5 :

Situer le cadre juridique de son intervention

Réaliser, à la survenue de l'accident, une protection adaptée

Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir

Alerter ou faire alerter les secours

Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Le 2 domaine de compétences comporte 3 compétences répertoriées de 6 à 8 :

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention

Informers les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées

Modalités pédagogiques

Exposés didactiques

Travaux en sous groupes

Mises en situation

Exercices concrets d'application et étude de cas

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

Les salariés qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux évaluations obtiendront le Certificat SST de l'INRS
Cette formation fait l'objet d'un Maintien-Actualisation des Compétences obligatoire (MAC) – précédemment intitulé « recyclage » - tous les 24 mois.